

**DECISION MUNICIPALE N° 26/DM/CBO/SG/CIPM/2025**

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 DU 24/03/2025 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC A L'AIDE DE 30 LAMPADAIRES SOLAIRES DANS LES LOCALITES DE NDOKAYO, MBORGUENE, BOFORO ET TAPARE DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

Financement : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - MINEE, EXERCICE 2025

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BETARE-OYA
(Autorité Contractante)

- Vu La Constitution ;
- Vu La Loi N° 2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
- Vu Le Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics ;
- Vu Le Décret N°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret 2011/048 du 23 février 2011 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Vu Le Décret N° 2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu L'Arrêté N° 000192/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 constatant l'élection de Monsieur BABA Nicolas aux fonctions de Maire de la Commune de Bétaré-Oya à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est ;
- Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N°04/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 du 24/03/2025 pour les travaux d'éclairage public à l'aide de 30 lampadaires solaires dans les localités de Ndokayo, Mborguéné, Boforo et Taparé dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est ;
- Vu Le Procès-verbal de la Commission Interne de Passation des Marchés du 21/05/2025 ;
- Vu La Lettre N° 004/L/CBO/SG/CIMP/2025 du 21 Mai 2025 portant proposition d'attribution ;

DECIDE :

Article 1 : L'Entreprise Ets KATCHI-FILS, BP : Bertoua, Tél. : 699 516 532, est déclarée adjudicataire du Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 04/AONO/CBO/SG/CIPM/2025 du 24 Mars 2025 pour les travaux d'éclairage public à l'aide de 30 lampadaires solaires dans les localités de Ndokayo, Mborguéné, Boforo et Taparé dans la Commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djérem, Région de l'Est.
Montant du Marché : **50 000 000 (Cinquante millions) francs CFA TTC**
Délai d'exécution : **Quatre (04) mois.**

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Ampliations :

- ARMP/EST ;
- DD MINMAP/L&D ;
- DD MINEE/L&D ;
- PDT/CIPM/B.Oya ;
- INTERESSE ;
- AFFICHAGE ;
- CHRONO/ARCHIVES.

Bétaré-Oya, le **05 JUN 2025**

Le Maire,
(Autorité contractante)



Baba Nicolas
Maire de la Commune
de Bétaré - Oya